



COMMUNAUTE DE COMMUNES "PAYS DES VANS EN CEVENNES"

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le Département : ARDECHE
ID : 007-200039832-20260427-D_2026_5_8-DE-

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :
D_2026_5_8

Nombre de délégués en exercice
: 32

Présents : 31

Votants : 32

**Objet : Examen d'une demande
de subvention au titre de l'aide
aux TPE/PME**

L' an deux mille vingt six, le lundi 27 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Cévennes - Communauté de communes, 8 route du Vivarais Siège administratif R+2 à LES VANS, sous la présidence de Monsieur ROBERT Lionnel, Le Président.

Date de convocation du : 21 Avril 2026

Titulaires : Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame BASTIDE ESCHALIER Cathy, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Madame DESCHANELS Georgette, Madame LASSALAZ-BORELLY Françoise, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur THIBON Pierre, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU -FROMENTIN Françoise, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel, Monsieur COMPAGNE Jacques, Madame CHALVET Eliane, Monsieur ROBERT Xavier, Monsieur COLOM-Y-CANALS François, Monsieur CAPIOD Thierry, Monsieur DESMARECAUX Jean-Philippe, Monsieur AUBANEL Jean, Madame CHAZE PLATON Géraldine, Monsieur LE ROUX Thierry, Monsieur AYGLON Philippe, Monsieur LAURANT Thierry, Madame MILLET Cécile, Madame BISCARAT Marie-Hélène, Madame FOURNIER Claudine, Monsieur PRADIER Eric, Monsieur BETTING Dominique

Pouvoirs :

Madame HOURS RAMPONT Cathy a donné pouvoir à Monsieur GADILHE Sébastien

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame HOURS RAMPONT Cathy

Secrétaire de Séance : Madame Géraldine CHAZE PLATON

M. Thierry Bruyère-Isnard, Vice-président en charge du développement économique informe que la Communauté de communes est sollicitée pour accorder une subvention au titre du règlement d'aide aux TPE / PME, cumulable avec l'aide régionale :

La SAS Les Vignerons de la croisée de Jalès sollicite une aide pour le réaménagement intérieur du magasin datant de 25 ans, dans un objectif de modernisation, avec la création d'un espace dégustation et modification des présentoirs et étagères pour faciliter la manutention des salariés. Dépenses totales de 50 886€ pour une demande de subvention de 5 000€ auprès de la Communauté de communes (10%) et 10 000€ auprès de la Région (20%). Le projet est éligible au regard du règlement d'aides.

Avis favorable de la commune de Berrias-et-Casteljau.

Il conviendra que le conseil se prononce sur cette demande.
Monsieur Jean-Paul ROGIER ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés,
-APPROUVE l'attribution d'une subvention de 5 000€ soit 10% de la dépense totale éligible, au bénéfice de la SAS Les Vignerons de la croisée de Jalès,
-AUTORISE le Président à signer tous documents relatifs à cette opération et prendre toutes les mesures nécessaires.

Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, M. Lionnel ROBERT

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

ID : 007-200039832-20260427-D_2026_5_8-DE



Emis le 27/04/2026, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le